



Lentilly mag'

BULLETIN MUNICIPAL
JUIN 2026

Édito

Chères Lentilloises, chers Lentillois,
le 17 mars dernier, vous avez choisi de me confier la responsabilité de conduire l'avenir de notre commune avec mon équipe. Je mesure pleinement l'honneur que représente votre confiance et je vous en remercie sincèrement.

Je souhaite également saluer l'équipe précédente et notamment Nathalie Sorin pour son engagement au service de Lentilly. Être maire est une mission exigeante qui mérite respect et reconnaissance.

Une élection n'est pas une fin, c'est un commencement. Elle nous engage auprès de chacune et chacun d'entre vous.

Notre ambition est simple : agir avec sérieux, proximité et transparence pour améliorer votre cadre de vie et préparer l'avenir de Lentilly.

Dès notre installation, nous avons poursuivi le travail engagé et lancé de nouveaux projets. De premières concertations se sont tenues, les dossiers avancent et prennent forme. Vous retrouverez dans ce bulletin quelques faits marquants de ce début de mandat.

Je suis convaincu que notre commune puise sa force dans son esprit village, son dynamisme constructif, dans sa diversité et sa capacité à se rassembler. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai tenu à ce que les deux listes minoritaires aient la possibilité d'être représentées dans nos commissions communales et communautaires.

À l'approche de la période estivale, je vous souhaite de beaux moments de partage et de convivialité. J'aurai grand plaisir à vous retrouver lors des rendez-vous de notre « Bel Été », qui animeront les semaines à venir et dont vous trouverez le programme dans cette édition de votre Lentilly Mag'.

Très bel été à toutes et à tous.



—
Eric POLNY
Maire de Lentilly



**Nouveau gymnase,
terrains de foot 5x5
et terrains de pétanque**

→ p.3

**Résultats des
élections municipales**

→ p.4 et 5

**Dossier spécial
finances**

→ p.6 et 7

**Questions
vidéoprotection**

→ p.9

Quelques dates à retenir...

Fête de la musique - 20 juin, à partir de 19h - Centre village

Fête des enfants - 3 juillet, à partir de 18h - Centre village

Fête de l'été - 18 juillet 19h - Rue de la Mairie

Finale coupe du monde de foot - 19 juillet - 21h Centre village

**REJOIGNEZ-
NOUS !**

f Facebook
Lentilly au quotidien

Instagram
Capturez l'instant lentillois !

Appli « Ville de Lentilly »
Alertez en temps réel

Infos utiles



MAIRIE

15 rue de la Mairie
Tél. 04 74 01 70 49
Fax. 04 74 01 87 41

administration@mairie-lentilly.fr
www.mairie-lentilly.fr
www.facebook.com/mairielentilly/



**La mairie est ouverte au public (hors été)
lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00
et le samedi de 9h00 à 11h30**

HORAIRES D'ÉTÉ

Du lundi 20 juillet au dimanche 23 août, les services de la mairie vous accueilleront de 8h30 à 11h30 du lundi au vendredi. A partir du 11 juillet jusqu'au 29 août, la mairie sera fermée le samedi.

Merci de votre compréhension.

BIENVENUE

DiMM Patrimoine : Conseil en gestion de patrimoine. 33, rue de la mairie. 06 03 72 85 63

Les Jumeaux Authentiques : Traiteur événementiel. La Diligence, 27c, route nationale 7. 07 56 15 01 36

Cabinet Fouillet : Ostéopathe. 27, route nationale 7. 06 14 75 87 50

PLAN CANICULE

Comme chaque été, dans le cadre du plan national canicule, la commune de Lentilly réactive son plan d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

Les personnes âgées, isolées ou en situation de fragilité du fait de leur état de santé, peuvent s'inscrire sur le « registre canicule » afin de pouvoir bénéficier d'une vigilance particulière (appel au domicile pour prendre des nouvelles et rappel des conseils utiles, visite à domicile si besoin, etc.) lors du déclenchement des alertes par le Préfet.

Un dépliant rappelant les bons réflexes et les moyens mis en œuvre par le Centre communal d'action sociale (CCAS) est disponible en mairie.

Informations et inscription au CCAS (04 74 01 70 49 ou accueil de la mairie).



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez pendant les vacances scolaires ? Les services de gendarmerie ou de police municipale peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de gendarmerie de l'Arbresle ou de la police municipale (en mairie). Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne sur www.service-public.gouv.fr, via France Connect.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



INFO TRAVAUX SNCF

À compter du mois de juin et jusqu'à fin septembre, SNCF Réseau réalise des travaux de renouvellement d'une partie des composants de l'infrastructure (rails, traverses et ballast, aiguillages) sur la ligne du Tram-Train de l'Ouest Lyonnais, entre Saint-Paul et Sain Bel. Les travaux préparatoires en juin portent sur les approvisionnements nécessaires au bon déroulement du chantier (déchargement de rails et approvisionnement en ballast et traverses sur les bases de Lozanne et Dardilly).

Les travaux principaux se dérouleront de jour et de nuit, du 6 juillet au 21 août, principalement entre les communes de Tassin-la-Demi-Lune et Charbonnières-les-Bains. Ce chantier pouvant générer des nuisances sonores, la SNCF met tout en œuvre pour les limiter autant que possible. Les travaux nécessiteront une interruption totale des circulations ferroviaires de l'Ouest lyonnais. Des cars de substitution seront mis en place.

contact.aura@sncf.fr

PÉRISCOLAIRE

Pour la restauration scolaire et les activités périscolaires, pensez à inscrire vos enfants avant la rentrée ! Tarifs et formulaire d'inscription sur le Portail Famille, accessible sur le site de la Mairie, onglet Vivre à Lentilly puis Enfance et jeunesse.



L'ancien gymnase Jacques-Cœur entre dans une nouvelle dimension !

Bienvenue au complexe sportif Escoffier-Digbeu ! L'équipement était très attendu, l'événement était au rendez-vous : l'extension du gymnase Jacques-Cœur a été inaugurée le 27 mars dernier par Eric Polny, nouveau maire de Lentilly, en présence de nombreux habitants, d'élus et de personnalités, lors d'une soirée sportive et festive !

À la différence de certains matchs, il n'y a pas eu de prolongation

pour ce chantier, qui s'est tenu dans le temps imparti. Après la consultation des entreprises à l'été 2024 et l'attribution des 16 lots, le chantier a démarré en janvier 2025, et le gros œuvre (terrassements, fondations et réalisation du clos-couvert) réalisé d'avril à octobre. La pose de la « première pierre » le 13 mai 2025, par Mme le maire Nathalie Sorin et son adjoint au Sport Hervé Chavot, a marqué une importante étape symbolique du

projet. La réception officielle des travaux a eu lieu le 25 mars 2026.

Moderne, fonctionnel et tourné vers l'avenir, cet équipement vient renforcer l'offre sportive de la commune et accompagner durablement la dynamique vie associative et sportive lentilloise !

A voir :
la vidéo de la construction, sur
www.mairie-lentilly.fr/projets

À Lentilly, le sport pour tous gagne du terrain !

Deux nouveaux terrains de foot synthétiques 5x5 et un boulodrome pour dynamiser la pratique sportive.



Lentilly poursuit son engagement en faveur du sport pour toutes et tous avec la création de deux nouveaux terrains synthétiques de foot à 5, déjà très appréciés des joueuses et joueurs de tous âges !

La réception officielle des travaux, le 24 avril, a permis la mise à disposition rapide des terrains, immédiatement adoptés par les amateurs de foot en petites équipes.



Tout près des nouveaux synthétiques, la commune a aménagé un boulodrome de 9 terrains, livrés début juin. Bancs, tables et arbres viennent compléter cet espace afin d'offrir un lieu, propice aux rencontres et aux moments partagés.

Mi-juin, l'inauguration officielle de ces nouveaux équipements sportifs a offert un moment convivial autour d'un projet qui renforce le dynamisme de Lentilly.

Rénovation de l'ancienne cure

Le partenariat entre Lentilly et Habitat et Humanisme concernant l'ancien presbytère a été signé le 21 mai en mairie. À l'issue des travaux de rénovation pris en charge par Habitat et Humanisme le bailleur disposera de 4 logements, la commune restant propriétaire du bâtiment. Le projet répond à la nécessité pour Lentilly d'augmenter son parc social conformément à la loi SRU. Les travaux débuteront cet été pour une durée prévisionnelle de 18 mois.



Elections

Résultats globaux

	Bureau 1	Bureau2	Bureau 3	Bureau 4	Bureau 5	Bureau 6	Total	
Inscrits	898	855	839	800	805	944	5141	
Emargement	604	484	547	511	470	530	3146	
Votants	605	484	547	511	474	531	3152	Votants 61%
Nuls	3	1	1	4	2	10	21	
Blancs	12	9	5	7	7	9	49	
Nul+blancs	15	10	6	11	9	19	70	
Exprimés	590	474	541	500	465	512	3082	59,95%
Éric POLNY	292	243	246	264	260	246	1551	50,32%
Arnaud FOGLIA	87	75	82	53	34	70	401	13,01%
Nicole PAPOT	211	156	213	183	171	196	1130	36,66%
Vérification	590	474	541	500	465	512	3082	
Procurations	26	14	40	19	27	12	138	
Abstentions	293	371	292	289	331	413	1989	39,00%

Résultats par bureau

Bureau 1	
Inscrits	898
Emargement	604
Votants	605
Nuls	3
Blancs	12
Nul+blancs	15
Exprimés	590
Éric POLNY	292
Arnaud FOGLIA	87
Nicole PAPOT	211
Vérification	590
Procurations	26
Abstentions	293

Bureau 2	
Inscrits	855
Emargement	484
Votants	484
Nuls	1
Blancs	9
Nul+blancs	10
Exprimés	474
Éric POLNY	243
Arnaud FOGLIA	75
Nicole PAPOT	156
Vérification	474
Procurations	14
Abstentions	371

Bureau 3	
Inscrits	839
Emargement	547
Votants	547
Nuls	1
Blancs	5
Nul+blancs	6
Exprimés	541
Éric POLNY	246
Arnaud FOGLIA	82
Nicole PAPOT	213
Vérification	541
Procurations	40
Abstentions	292

Bureau 4	
Inscrits	800
Emargement	511
Votants	511
Nuls	4
Blancs	7
Nul+blancs	11
Exprimés	500
Éric POLNY	264
Arnaud FOGLIA	53
Nicole PAPOT	183
Vérification	500
Procurations	19
Abstentions	289

Bureau 5	
Inscrits	805
Emargement	470
Votants	474
Nuls	2
Blancs	7
Nul+blancs	9
Exprimés	465
Éric POLNY	260
Arnaud FOGLIA	34
Nicole PAPOT	171
Vérification	465
Procurations	27
Abstentions	331

Bureau 6	
Inscrits	944
Emargement	530
Votants	531
Nuls	10
Blancs	9
Nul+blancs	19
Exprimés	512
Éric POLNY	246
Arnaud FOGLIA	70
Nicole PAPOT	196
Vérification	512
Procurations	12
Abstentions	413

Votre conseil municipal



Adjoints

Eric POLNY
Maire

Conseillers délégués et conseillers municipaux de la liste LENTILLY DEMAIN



Roger VIALON-NALLET
(1^{er} adjoint)

Adjoint à la culture et à la démocratie locale



Virginie CHAVEROT
(2^{ème} adjoint)

Adjointe aux grands projets et partenariats - Réf. CCPA



Thierry MAGNOLI
(3^{ème} adjoint)

Adjoint à l'urbanisme, à la voirie et aux espaces verts



Mélodie BURKHARDT
(4^{ème} adjoint)

Adjointe à la vie scolaire, à l'enfance et à la jeunesse



Julien HUËT
(5^{ème} adjoint)

Adjoint aux sports



Cassandre JOUBREL
(6^{ème} adjoint)

Adjointe aux solidariétés



Robert DESSEIGNET
(7^{ème} adjoint)

Adjoint aux finances et administration générale



Coline ALLARD
(8^{ème} adjoint)

Adjointe à la communication et aux festivités



Gaëlle BURLLOT

Conseillère déléguée à la jeunesse et à la restauration scolaire



Yann FRACHISSE

Conseiller délégué à la transition énergétique et à l'environnement



Christian GAUTHIER

Conseiller délégué aux bâtiments



Valérie KACED

Conseillère déléguée à la culture, à la diversité et au lien social



Julie MEDINA

Conseillère déléguée à la jeunesse / périscolaire et extra-scolaire



Joëlle PAGÈS

Conseillère déléguée à l'action sociale



Christian PONSONNAILLE

Conseiller délégué au commerce, aux marchés et à l'informatique



Antoine SEGALOV

Conseiller délégué à l'aménagement du territoire



Clémentine VERMARE

Conseillère déléguée aux associations



Bouziane ZENTOUT

Conseiller délégué à la prévention et à la sécurité



Virginie BABIC

Conseillère municipale



Martine DIMINO

Conseillère municipale



Nicolas EVRARD
Conseiller municipal

Conseillers municipaux de la liste LENTILLY ENSEMBLE



Nicole PAPOT



Ghislaine DEVAUX-DUFFY



Alain LEGAL



Guylaine HETIER



Alain BARBERIS

Conseillers municipaux de la liste LENTILLY 2026



Arnaud FOGLIA



Catherine LACROIX

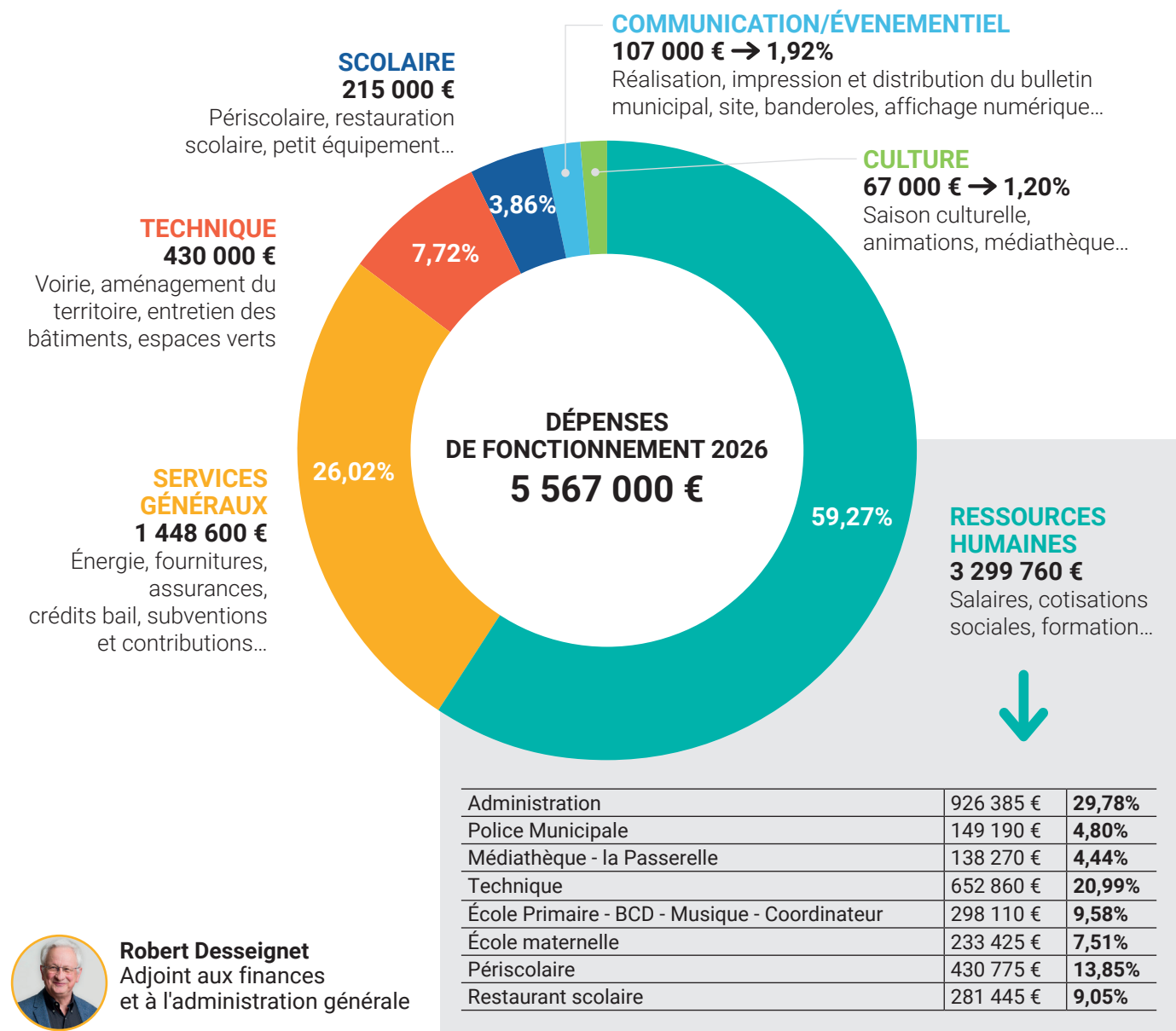


Elu communautaire de la Communauté de Communes
Pays de l'Arbresle (CCPA)

Budget

BUDGET 2026 : un budget de transition qui prépare l'avenir

L'objectif de cet exercice budgétaire : maintenir un haut niveau de services à la population et préparer l'avenir, en veillant à l'équilibre financier de la commune dans un contexte de stagnation des recettes.



Robert Desseignet
Adjoint aux finances
et à l'administration générale

ANALYSE

«Pour 2026, notre budget de fonctionnement enregistre une baisse de 82 000 € par rapport à 2025. Cette évolution résulte principalement d'une diminution des dépenses de personnel et du fait que l'assurance dommage ouvrage du gymnase Jacques-Cœur avait été réglée l'an dernier. Nous avons toutefois choisi de renforcer notre soutien aux associations, avec 375 000 € de subventions, contre 326 000 € en 2025. Dans un contexte économique incertain et face à des recettes qui stagnent, nous devons rester attentifs à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, afin de préserver l'équilibre financier de la commune et de poursuivre nos investissements. Le résultat cumulé global de 2025 demeure largement excédentaire (+ 2 440 000 €). Au final, ce budget 2026 traduit une gestion responsable et tournée vers l'avenir.»

INVESTISSEMENTS 2026

S'agissant d'une année de transition entre deux mandats, la commune assure le bon achèvement des projets engagés par la municipalité précédente et les dépenses récurrentes (voiries, bâtiments...) : fin de la construction de l'extension et de la rénovation du gymnase Jacques-Cœur, création de deux terrains synthétiques de foot 5x5, mise en place de la phase 1 du dispositif de vidéoprotection, aménagement des bâtiments communaux, poursuite de la sécurisation des déplacements et des voiries...

INVESTISSEMENTS	BP 2026
Foncier	580 000
Voirie	570 000
Sécurité	108 500
Bâtiments	373 000
Espaces verts - matériels / mobilier	86 000
Sport	2 191 600
Scolaire	79 000
Services généraux - informatique - téléphonie	110 000
Divers	72 000
Total	4 170 100

La réalisation des projets de mandat a ramené la trésorerie à un niveau raisonnable comme recommandé par la Chambre Régionale des Comptes.

FISCALITÉ

Comme elle s'y est engagée, la municipalité n'augmente pas les taux communaux des impôts locaux, qui demeurent inférieurs à ceux de notre strate et restent donc identiques à ceux des années précédentes. L'augmentation en valeur totale provient de la revalorisation annuelle des bases d'imposition, calculée en fonction de l'évolution des valeurs locatives des biens fonciers.

Cette revalorisation, estimée à + 0,8 % pour 2026, est déterminée par les services de l'État.

DETTE

La réalisation des projets du mandat 2020-2026 a amené la trésorerie à un niveau raisonnable, comme recommandé par la Chambre Régionale des Comptes. Cette année, le remboursement du capital des emprunts contractés antérieurement s'élèvera à 565 000 €.

Permis par une gestion saine et équilibrée, un endettement faible et une bonne trésorerie, un nouvel emprunt a été contracté en 2026 pour assurer la finalisation de l'extension du complexe Escoffier-Digbeu et envisager une acquisition foncière.

L'en-cours de la dette intégrant le nouvel emprunt s'élèvera à 5 348 000 € fin 2026.



Mélodie BURKHARDT
Adjointe à la vie scolaire,
à l'enfance et à la jeunesse



Des poussins à La Clé Verte !

Installé dans les locaux du périscolaire de la Maternelle lors d'un Chantier Jeunes l'été dernier, le poulailler a accueilli trois poussins au printemps, sous l'œil vigilant (et attendri) de l'équipe enseignante et des élèves !

Depuis l'éclosion, les enfants suivent les premières étapes de la vie des oisillons. Grâce à leurs bons soins, les poussins grandissent bien et rejoindront bientôt le poulailler « des grands » !

À Lentilly, la nature n'est jamais loin, mais ce projet constitue un outil pédagogique intéressant pour sensibiliser les enfants au vivant, grâce à l'implication des équipes enseignantes et du périscolaire.



Au restaurant scolaire : apprendre en mangeant

À l'école du Pré Berger, l'apprentissage passe aussi par l'assiette ! Le 3 février, les élèves de CE2 ont découvert l'impact environnemental de leurs choix alimentaires grâce à l'atelier "Planète Burger", suivi d'un burger 100 % français et bio au menu de la restauration scolaire. Le 27 mars, c'est un repas entièrement local, élaboré avec des producteurs du territoire, qui a été servi. Des actions concrètes qui sensibilisent les enfants à une alimentation saine et durable au quotidien.



Installation du Conseil Communal des Enfants

Samedi 25 avril, le nouveau Conseil communal des enfants a été officiellement installé en mairie, en présence du maire Eric Polny. Composé de 18 élèves de CM1 et CM2 des écoles Pré Berger et Jeanne d'Arc (élus pour deux ans), ce conseil marque une étape de la participation citoyenne des plus jeunes à la vie lentilloise.

Épaulés par des élus municipaux, les jeunes conseillers pourront proposer des idées, porter des projets et relayer la parole des enfants de la commune. Une manière concrète d'apprendre la démocratie locale en s'engageant pour l'intérêt collectif. Une belle entrée dans la citoyenneté !

Liste du Conseil Communal des Enfants :

Mathis BERNARD	Eliott MOREL
Sacha BRIGNOLLE	Hugo CHARRET
Edgar BESQUEUT	Maëlya BARRERA
Romane KASOWSKI	Mansor DIOP
Mona LAMBERT	Camille BOURQUARD
Léo JOUVET	Philippine DELORME
Baptiste ROUGIEUX	Léna PELLETIER
Leny MÉDINA	Solène FONT
Olivia JEAN CAUMES	Laurana DUPORT



Des locaux rénovés pour les ATSEM

Les services techniques de la mairie ont récemment réalisé des travaux de rénovation de la salle kitchenette des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem). Ce nouvel espace, entièrement repensé, comprend des placards de rangement, une cuisine ainsi qu'un espace sanitaire et lingerie séparé, offrant des conditions de travail plus fonctionnelles et adaptées au quotidien.



Bouziane ZENTOUT
Conseiller municipal délégué

QUESTIONS



Vidéoprotection : 4 questions à Bouziane Zentout

Pourquoi la commune installe-t-elle des caméras ?

L'objectif est de renforcer la tranquillité des Lentillois, de prévenir les incivilités et de faciliter les enquêtes en cas d'infraction. La vidéoprotection vient en appui du travail de la justice, sans s'y substituer. Le dispositif compte 5 points de vidéoprotection actuels, soit 9 caméras au total, portant une attention particulière aux équipements du centre-bourg.

Qui peut consulter les images et combien de temps seront-elles conservées ?

Seuls des agents habilités peuvent accéder aux enregistrements, et uniquement sur réquisition des forces de l'ordre ou en cas d'incident avéré. L'accès est entièrement tracé et contrôlé. Les enregistrements sont conservés 15 jours, puis supprimés automatiquement, sauf si ils sont nécessaires à une enquête.

La vidéoprotection surveille-t-elle les habitants ?

Non. Les caméras couvrent uniquement les espaces publics, jamais les habitations ni les zones privées. La commune veille au respect des libertés individuelles. L'installation fait d'ailleurs l'objet d'une autorisation préfectorale et respecte le cadre réglementaire (CNIL, code de la sécurité intérieure).

Le dispositif sera-t-il étendu ?

Oui, par étapes, en suivant le plan pluriannuel d'investissement de la commune. Les évolutions dépendront des besoins constatés, des retours des habitants et des priorités de sécurité.

« À Lentilly, la tranquillité reste une priorité. Notre dispositif s'inscrit dans cette volonté : offrir un village serein, protéger nos espaces publics et accompagner le travail de la police municipale. Ce dispositif, encadré par la loi, se veut simple, utile et respectueux de nos libertés, pour continuer de faire de Lentilly un village où il fait bon vivre. » Eric Polny, maire.

Travaux de voirie au Guéret et chemin de Montcher



La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) poursuit l'amélioration des infrastructures routières de Lentilly avec deux chantiers réalisés chemin du Guéret et chemin de Montcher.

Au Guéret, les travaux de réfection de la voirie et de création d'un trottoir ont débuté le 20 avril pour une durée prévisionnelle de deux mois et demi. Le montant de l'opération s'élève à 348 000 € HT. Chemin de Montcher, la création d'un trottoir et la réfection de la couche de roulement ont été réalisés en février-mars. Le coût des travaux est de 144 051 € HT. Dans les deux cas, les routes concernées ont été ou sont fermées à la circulation et une déviation mise en place pendant toute la durée des interventions, réalisées par l'entreprise EIFFAGE/PERRET.

Pour toute information :

- **Service Voirie CCPA : 04 74 01 68 90**
- **EIFFAGE Travaux Publics (pour le chantier du Guéret) : 04 74 72 08 2**

EXPRESSION DES LISTES

Liste majoritaire Lentilly demain

Engagés pour Lentilly, fidèles à nos valeurs.

Lors de la campagne des municipales qui nous ont placés en responsabilité, notre équipe emmenée par Eric Polny a porté une vision claire pour Lentilly : une commune responsable, respectueuse, transparente et attentive à chacune et chacun, quel que soit son âge. Ces valeurs guideront l'action municipale tout au long du mandat.

Nous agissons en recherchant toujours l'intérêt général, dans un esprit d'écoute et de dialogue. Les projets engagés et ceux à venir seront conduits avec la même exigence : répondre aux besoins du quotidien, préparer l'avenir et préserver la qualité de vie qui fait la force de notre commune.

Nous souhaitons également renforcer la participation citoyenne, favoriser la proximité et garantir une information accessible et sincère. Lentilly doit rester une commune où l'on se parle, où l'on élabore ensemble, où la vérité et la responsabilité priment sur les postures.

À nouveau, merci pour votre confiance.

Nous saurons nous montrer dignes de la mission que vous nous avez confiée.

L'équipe de Lentilly Demain.

Eric POLNY et Les 21 élu.es de Lentilly Demain

Contact : lentillydemain@gmail.com

Liste minoritaire Lentilly Ensemble

Un début de mandat aux finances dégradées

Lentilloises, Lentillois,

Merci pour les 1 130 voix que vous nous avez accordées : elles fondent notre engagement à vos côtés.

Lors du budget 2026, nous alertions sur une situation très fragile : 1,5 M€ d'emprunt prévus après épuisement des réserves, nous avons dit que 1.5 M€ ne suffirait pas, nous avons eu raison puisque lors du conseil du 6 mai l'emprunt est finalement 1,9 M€ uniquement pour régler les factures du gymnase.

Une question demeure : comment seront financés les autres investissements réalisés et non payés 2 terrains foot 5x5, vidéo protection, bien EPORA ? La commune est désormais sous forte tension budgétaire.

Autre question : comment seront financés les investissements du programme de campagne ?

Notre rôle est clair : être une opposition vigilante, exigeante et constructive. Nous défendrons la transparence et serons force de proposition.

Déjà mobilisés, nous affichons clairement notre opposition au permis Vinci signé 48 heures avant les élections !

Les familles de notre commune ont le droit de savoir que les promesses tenues il y a deux mois ne seront pas réalisables.

N'hésitez pas à nous solliciter : vos préoccupations guident notre action.

Lentilly Ensemble : 06 03 02 11 24 - A. Barberis - G. Devaux-Duffy - G. Hétier - A. Legal - N. Papot

Liste minoritaire Lentilly 2026

En ce début de mandature, nous remercions les personnes qui ont voté pour nous, se sont posées des questions, curieuses de notre démarche, qui nous suivront lors de ces prochaines années, sans oublier celles qui nous ont encouragés et félicités après les résultats.

Grâce à tous ceux qui ont mis un bulletin « Lentilly 2026 » dans les urnes, nous avons maintenant la possibilité d'être acteurs dans les différentes commissions qui se mettent en place. Nous ferons de notre mieux pour être force de proposition, dans la perspective d'agir en tant que minorité constructive, pour l'intérêt commun et dans le respect de nos valeurs.

Nous aurons tous à cœur de travailler ensemble à enrichir les débats, les décisions grâce à nos perceptions différentes, nos questionnements, nos avis parfois en accord, parfois divergents.

Deux personnes de notre liste sont présentes au sein du conseil municipal et dans les diverses commissions – Catherine Lacroix et Arnaud Foglia –.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre site LENTILLY2026.FR et à nous contacter sur nos adresses mails : contact@lentilly2026.fr, catherine.lacroix@mairie-lentilly.fr, arnaud.foglia@mairie-lentilly.fr.

A nouveau merci ! Nous souhaitons aux Lentillois une mandature respectueuse des diversités.

Vos élus Lentilly-2026 : A. Foglia - C. Lacroix

Agenda

MUNICIPAL ET ASSOCIATIF
DE JUILLET À SEPTEMBRE 2026*

À partir du 7 juin



19 juin, à 20h30

La Bobine Magique, projection de Nightmare Alley, thriller américain de Guillermo del Toro.

La Passerelle

20 et 21 juin, 11h - 18h

Exposition annuelle Formes et Couleurs

Présentation des œuvres réalisées par les artistes de l'association.

Salle Carpe-Diem, près de la mairie d'Éveux

Du 25 au 30 juin, de 9h à 17h

Stage créatif spécial collégiens

Infos et inscription : www.latelierdescreatifs.com

30 juin - 18h

Présentation publique des prestations de la mutuelle Miltis Labellisée et soutenue par la Région Auvergne Rhône-Alpes

La Passerelle

4 juillet, de 15h à 17h

Concert des Drôles d'Oiseaux

Prestations des élèves en batterie, percussions, basse et guitare. Passages solo, duos, groupe et jeu en playback. Du classique au rock en passant par le jazz !

La Passerelle

Du 6 au 7 juillet, de 9h30 à 16h30

Stage enfants dessin - peinture - bricolage

Maison des associations

Du 6 au 8 juillet, de 09h à 17h

Stage créatif vacances d'été enfants et ados (dès 8 ans)

Inscription : www.latelierdescreatifs.com

Du 6 au 8 juillet, de 9h à 17h30

Stage de football FCPA : Stage 100% football avec une Journée à la piscine & chasse aux énigmes à Labyland.

Stade de Sain-Bel

Pour toutes informations : 04 78 34 60 85

8 juillet - 19h

Conseil municipal

La Passerelle

18 juillet 19h

Repas des classes en 6

Repas espagnol

FÊTE DE L'ÉTÉ - LENTILLY
REPAS ESPAGNOL
18 JUILLET - 19H

CLASSE EN 6
LENTILLY

Apéritif offert par la mairie

Paëlla maison, cuisinée sur place par la classe en 6

LE MENU :
Paëlla généreuse
Salade de fruits

15 €

PRÉVENTES LIMITÉES À 150 REPAS
RÉSERVEZ VITE !

SCANNEZ POUR RÉSERVER

Le 12 septembre, de 9h à 13h

Forum des Associations et lancement de la saison culturelle

Gymnase D. Rebillard

Le 12 septembre, de 8h30 à 18h

Sortie patrimoine à Vienne et Clonas sur Varèze

Organisée par Les Vieilles Pierres Lentilloises. Départ place des Pins en covoiturage.

Inscription au 04 74 01 87 07 ou au 04 74 01 72 95.

19 septembre, de 13h30 à 19h

Journées du patrimoine :

visite des châteaux de Saint-Point et de Pierreclos

Inscription au 04 74 01 87 07 ou au 04 74 01 72 95.

*Sous réserve d'annulation en fonction des conditions météorologiques.

Agenda (Suite)

PROGRAMME DU BEL ÉTÉ

2026 À LENTILLY

Dimanche 7 juin 10h30

Animation sculpture de ballons
Marché - Centre village

Dimanche 14 juin 10h

Concert association La Note
Marché - Centre village

Jeudi 18 juin 20h30

**Concert Big Band Brignais -
Nouvel Orchestre Lentilly
Nuit Américaine Jazz**
La Passerelle

Samedi 20 juin 19h

Fête de la musique
Centre village

**Vend 26 Juin 17h & sam
27 juin à partir de 14h**

Nano Festival de Larscène
Parc Giraud

Dimanche 28 juin 10h30

Animation maquillage enfant
Marché - Centre village

Vendredi 3 juillet 18h

Fête des enfants
Centre village

Du 17 au 20 juillet

Vogue
Place de l'Europe

Samedi 18 juillet 19h

**Fête de l'été & repas
classes 6, concert, feu
d'artifice et bal**
Centre village

Dimanche 19 juillet 21h



**Finale coupe du
monde de foot**
Centre village

Samedi 29 août 17h

F'Estival Larscène
Plateau sportif collège

Vend 18 septembre 19h

Concert La Note
Centre village

+ infos : www.mairie-lentilly.fr

